



DEVENEZ MÉCÈNE DES FESTIVALS

La Ville d'Albertville vous propose trois catégories de mécénat. Nous vous proposons différents avantages selon la catégorie choisie. Modalités et informations au dos.

OFFRE CLASSIQUE - 800 €

FESTIVAL DES JARDINS ALPESTRES

- ★ Visibilité sur place

FESTIVAL DE MUSIQUES MILITAIRES

- ★ Visibilité sur place

ALBERTVILLE JAZZ FESTIVAL

- ★ Invitation au concert avant-première
- ★ Visibilité sur place

GRAND BIVOUAC

- ★ Invitation à la soirée d'ouverture
- ★ Visibilité sur place

NEIGE & GLACE

- ★ Visibilité sur place

OFFRE ARGENT - 2 500€

FESTIVAL DES JARDINS ALPESTRES

- ★ Visibilité sur les supports de communication (affiche, programme...)
- ★ Visibilité sur place

FESTIVAL DE MUSIQUES MILITAIRES

- ★ Visibilité sur place

ALBERTVILLE JAZZ FESTIVAL

- ★ Invitation au concert avant-première
- ★ Visibilité sur place
- ★ 2 places de concert offertes

GRAND BIVOUAC

- ★ Invitation à la soirée d'ouverture
- ★ Visibilité sur place
- ★ 10 pass 3 jours pour le village

NEIGE & GLACE

- ★ Visibilité sur les supports de communication (affiche, programme...)
- ★ Visibilité sur place

OFFRE PREMIUM - 6 000€

FESTIVAL DES JARDINS ALPESTRES

- ★ Visibilité sur les supports de communication (affiche, programme...)
- ★ Visibilité sur place

FESTIVAL DE MUSIQUES MILITAIRES

- ★ Visibilité sur place
- ★ 2 places pour le concert du samedi soir

ALBERTVILLE JAZZ FESTIVAL

- ★ Invitation au concert avant-première
- ★ Visibilité sur place
- ★ 4 places de concert offertes + 2 accès VIP (accès à l'espace partenaire avec 2 places de concert)

GRAND BIVOUAC

- ★ Invitation à la soirée d'ouverture
- ★ Visibilité sur place
- ★ 10 pass 3 jours pour le village
- ★ 4 invitations conférence ou projection
- ★ 2 invitations aux soirées

NEIGE & GLACE

- ★ Visibilité sur les supports de communication (affiche, programme...)
- ★ Visibilité sur place

Vous souhaitez devenir mécène de la Ville d'Albertville ?

Contactez le service communication de la Ville d'Albertville :

Mail : communication@albertville.fr

Tél : 04 79 10 43 17

Une convention de mécénat vous sera adressée par courrier.

Retournez la convention signée accompagnée de votre chèque de 800€, 2 500€ ou 6 000€ selon l'option choisie, à l'ordre du Trésor Public, à l'adresse suivante :

Mairie d'Albertville - Service communication

12 cours de l'Hôtel de Ville - CS 60104

73207 ALBERTVILLE CEDEX

Un reçu (Cerfa n°11580*03) vous sera alors envoyé afin de justifier votre demande de déduction fiscale (60 % du don). Exemple : Un don de 2 500€ vous revient à 1 000€ après déduction fiscale.